

Description du produit

DistiPur est un granulé de minéraux pour l'harmonisation des arômes et odeurs dans les spiritueux et distillats limpides. Le potentiel aromatique du produit sera augmenté grâce à l'utilisation de DistiPur. DistiPur est un nouveau produit de traitement à l'utilisation simple et efficace. Ce produit est testé en laboratoire spécialisé pour sa qualité et sa pureté.

But du traitement

DistiPur adsorbe sélectivement et efficacement les substances masquant les arômes. Celles-ci seront éliminées ensemble avec DistiPur après le temps de contact. Ainsi vous augmentés le potentiel aromatique de vos spiritueux et distillats. De plus DistiPur supprime les substances responsables de notes alcoolisées dans certains spiritueux. De même certaines déviations organoleptiques pourront être éliminées et d'autres défauts très prononcés seront assouplis.

**Adsorbant
minéral pour
l'harmonisation
du bouquet**

Produit et action

DistiPur contient sur ses surfaces minérales des charges sélectives qui seront actives suivant le type d'utilisation. L'effet d'adsorption est limité à la surface du produit est reste effectif jusqu'à l'élimination du produit. Grâce à la structure fine du granulé DistiPur est facilement dosable, et il précipite au fond de la cuve immédiatement, les particules fines prennent un peu plus de temps. DistiPur est totalement insoluble, ne se décompose pas et ne floccule pas. Les sédiments se composent de particules granulées, et le surnageant reste limpide. Ces propriétés facilitent le soutirage après le temps voulu. Le produit traité sera décanté ou filtré.

Dosage

Pour une utilisation optimale il est conseillé d'effectuer des essais avec DistiPur. Ces valeurs indicatives peuvent être utilisées pour les distillats:
20 - 70 g / hl (à 15-20 °C).

Mode d'emploi

DistiPur est ajouté au distillat qui est dilué à sa concentration d'alcool de consommation et légèrement agité. Pendant le temps de contact il est recommandé de re-agiter quelque fois. En général le temps de contact conseillé est de 1 - 3 jours. Suivant les produits à traiter le temps peut être plus ou moins long. Suivant la teneur en substances masquant les arômes l'effet adsorbant sera atteint plus ou moins vite, le dosage et le temps de contact pourront donc varier.

Il est conseillé d'effectuer les tests de dosage et temps de contact sur les boissons préalablement réduites. Si le distillat doit à nouveau être distillé DistiPur doit être retiré par décantation ou filtration grossière.

Dans les cas de surdosages, grâce à son action ciblée sur les arômes, DistiPur ne va pas dégrader le produit.

Stockage

Stocker DistiPur dans un endroit sec à l'abri des odeurs. Refermer les emballages entamés.